

VILLE DE CARCASSONNE

N° 26108

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°2 du Conseil Municipal du 29 Mars 2026
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXPOSITION "HARMONIE" DU 16 NOVEMBRE 2026 AU 29 JANVIER 2027 DE NEVILLE PAINE

Chapelle Saint-François-Xavier

La Ville de Carcassonne a affecté un lieu dédié à des événements culturels à la Chapelle Saint François Xavier sis 50 rue Barbès à Carcassonne.

Compte tenu de l'intérêt du grand public pour des expositions contemporaines et fort du succès remporté par les expositions précédentes, j'ai décidé d'inclure à la programmation culturelle, l'exposition « HARMONIE » de Neville PAINE à la chapelle Saint François Xavier.

M. Neville PAINE en est lui-même le commissaire d'exposition en collaboration avec Sharon HEHIR

Aussi, je décide la mise à disposition de la chapelle et de manière temporaire du 16 novembre 2026 au 29 janvier 2027

Cette exposition sera ouverte au public du vendredi 20 novembre 2026 au samedi 16 janvier 2027.

L'artiste met à disposition gracieusement ses œuvres.

L'artiste s'occupe lui-même du transport ALLER / RETOUR des œuvres.

La Ville n'engagera aucun frais de matériels nécessaires au montage et au démontage.

La Ville prend en charge le vernissage du jeudi 19 novembre 2026, l'assurance des œuvres durant l'exposition et le gardiennage de l'exposition le temps de son ouverture.

Il convient de signer et exécuter tout acte ou document lié à intervenir.

Carcassonne, le 16 septembre 2026

Le Maire,
Christophe BARTHÈS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260916-34132-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2026
Publication : 30/09/2026

